

**DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

**SEANCE DU 24 MARS 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois  
et le Vingt-quatre mars à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**039/23 : EVENEMENT SPORT NATURE 2023 – ORGANISATION DE LA 15ème EDITION DU TRAIL DES BALCONS D'AZUR**

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Madame Sophie DEGUEURCE, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Madame Julie FLAMBARD, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR**

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.  
Monsieur Gilbert DEPERI, représenté par Madame Claude CARON.  
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.  
Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, représentée par Madame Cécile DAVID.

**ABSENTS SANS POUVOIR**

Madame Pascale SOULIE  
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE  
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.  
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

**OBJET : EVENEMENT SPORT NATURE 2023 - ORGANISATION DE LA 15<sup>ème</sup> EDITION DU TRAIL DES BALCONS D'AZUR**

Monsieur Philippe MARAFETTI rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Mandelieu-la Napoule accueillera les 15 et 16 avril 2023 dans le quartier de la Napoule, la 15<sup>ème</sup> édition du Trail des Balcons d'Azur.

Cet évènement, organisé par l'association mandolocienne « CG Sport Event » avec l'appui du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, réunira environ 1 200 concurrents sur 3 épreuves de trail, course à pied.

Cette course à pied propose 3 distances (23 km, 45 km et 70 km) depuis le quartier de La Napoule.

L'édition 2023 sera la seule étape française du prestigieux circuit mondial *XTERRA Trail Marathon Series*.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique de la commune en matière sportive, économique, touristique et environnementale, en faveur de l'organisation d'importants évènements valorisant la pratique sportive de nature dans une démarche éco-responsable.

Considérant les retombées sur l'ensemble du tissu économique communal et l'intérêt général que cela représente pour la Commune,

Il est proposé au Conseil Municipal :

**D'APPROUVER** le déroulement, les 15 et 16 avril 2023, du Trail des Balcons d'Azur, sur le territoire communal, avec occupation gracieuse du domaine public.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat jointe à la présente délibération à intervenir entre la ville de Mandelieu-la Napoule et l'association organisatrice « CG Sport Event », en vue du déroulement de cette manifestation.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utiles et signer tous actes à intervenir en exécution de la présente délibération.

**LE CONSEIL,**

**Après avoir entendu l'exposé,  
Et après en avoir délibéré,**

**A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)**

**APPROUVE** le déroulement, les 15 et 16 avril 2023, du Trail des Balcons d'Azur, sur le territoire communal, avec occupation gracieuse du domaine public.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat jointe à la présente délibération à intervenir entre la ville de Mandelieu-la Napoule et l'Association organisatrice « CG Sport Event », en vue du déroulement de cette manifestation.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utiles et signer tous actes à intervenir en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Sébastien LEROY

A blue circular official stamp of the Mairie de Mandelieu-Lac-Rose is partially obscured by a large, dark, handwritten signature in black ink.

La Secrétaire de séance,  
Catherine AIMAR

A blue circular official stamp of the Mairie de Mandelieu-Lac-Rose is partially obscured by a large, dark, handwritten signature in black ink.